



Règlement Général – Le Grand Défi Solidaire 2025

Article 1 : Organisation

La Fondation France Sclérose en Plaques organise la manifestation « Le Grand Défi Solidaire 2025 » le dimanche 19 octobre 2025 au Parc de Sceaux (92).

L'événement se compose de plusieurs épreuves ouvertes à tous publics :

- 10 km solo chronométré
- 10 km relais (2 x 5 km)
- 5 km course ou marche
- 2,5 km marche solidaire (accessible)
- 1 km enfants (à partir de 5 ans)

+ NOUVEAUTE 2025 : 1 Dossard Virtuel Officiel : Rejoignez le mouvement à distance en courant ou marchant dans votre ville, avec notre **dossard virtuel officiel** !

L'événement vise à mobiliser le public autour de la lutte contre la sclérose en plaques dans une ambiance festive, inclusive et solidaire. Tout engagement nécessite l'acceptation du présent règlement. Informations : www.france-sclerose-en-plaques.org – Contact : Florence Theil (f.theil@francesep.org / 06 19 73 80 53).

Article 2 : Programme et Accès

Les parcours sont situés au cœur du Parc de Sceaux. Tous les participants doivent respecter les consignes de sécurité, les règles de circulation et la propreté des lieux.

Départs des épreuves :

- 10 km (solo et relais) → 10h00



- 5 km course ou marche → 10h15
- 1 km enfants → 12h00
- Remise des prix adultes → 11h30
- Tombola enfants → 12h30

Les plans des parcours seront disponibles sur le site officiel. Les accompagnateurs sont interdits sur le parcours (sauf personnes en joëlette ou assistance).

Article 3 : Inscriptions

Les inscriptions seront disponibles sur le site finishers.com.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place pour les courses.

Tarifs Earlybird (800 premiers dossards) :

- 10 km solo : 25 €
- 10 km relais (2x5 km) : 35 €
- 5 km course : 20 €
- 5 km marche : 17 €
- 2,5 km marche : 12 €
- 1 km enfants : 6 €
- + Dossard virtuel officiel : 10 €

+5€ sur les dossards au-dessus des 800 premiers inscrits (hors course enfant et dossards virtuels).

L'inscription comprend un dossard personnalisé, un t-shirt officiel et une médaille finisher (sauf pour les dossards virtuels).

Âges minimums :

- 10 km : 16 ans (né en 2009 ou avant)
- 5 km : 16 ans (course), 12 ans (marche)
- 2,5 km : à partir de 10 ans (né en 2015 ou avant)
- 1 km enfants : à partir de 5 ans (né en 2020 ou avant)

Article 4 : Pièces justificatives

Pour les courses de 10 km et 5 km course, les participants doivent fournir :

- Une licence FFA valide (Athlé Compétition / Running / Entreprise)
- OU un PPS (à faire sur [Parcours de Prévention Santé](#) | [Parcours de](#)



Prévention Santé)

- Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée.

Article 5 : Sécurité et Responsabilité

Chaque participant engage sa responsabilité personnelle.

Les trottinettes, vélos, rollers, skateboards sont interdits. Les chiens sont autorisés tenus en laisse.

Une sécurité médicale sera assurée sur place par une équipe de secouristes.

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile. Les non-licenciés sont invités à souscrire une assurance individuelle accident.

Article 6 : Droit à l'image

Des photographies et vidéos seront prises lors de l'événement. En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser son image à des fins de communication et de promotion.

Article 7 : Conditions d'annulation

Les conditions d'annulation sont strictes :

- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par le participant ou l'organisation.
- L'intégralité des frais d'inscription sera reversée à la Fondation France Sclérose en Plaques.
- En cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisation (météo, autorisation, etc.), l'événement pourra être reporté à 2026 et les inscriptions automatiquement reconduites.

Article 8 : Données personnelles

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées exclusivement pour l'organisation de l'événement. Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Article 9 : Adhésion au règlement

L'inscription à la course vaut acceptation complète du présent règlement. Les participants s'engagent à respecter les règles sanitaires, sécuritaires et sportives de l'événement.

